



Motion

Luxembourg, le 9 décembre 2020
Dépôt : Martine Hansen
Groupe politique CSV

La Chambre des Députés ;

- Rappelant que l'année scolaire 2019/2020 a été affectée considérablement par la pandémie de COVID-19 ;
- Considérant que l'année scolaire 2020/2021 est également affectée par la pandémie de COVID-19 ;
- Notant les efforts dans les écoles fondamentales pour limiter les mouvements entre élèves dans la classe, des pauses décalées ainsi qu'une réduction des contacts personnels en dehors de la classe ;
- Constatant que dans les maisons relais, les enfants qui sont strictement séparés en groupes le matin sont mélangés l'après-midi ;
- Rappelant qu'une interruption efficace des chaînes d'infection nécessite une approche cohérente ainsi qu'une séparation systématique des groupes d'enfants à la fois dans les écoles et dans les maisons relais ;

Invite le Gouvernement :

- À mettre en place des mesures cohérentes dans l'éducation formelle et non formelle pour éviter au maximum la propagation du coronavirus ;
- À mettre à disposition en nombre suffisant le personnel nécessaire dans les maisons relais.